

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	41 (2014)
Heft:	2
 Artikel:	Entre illusion et réalité: la famille au cœur des conflits
Autor:	Müller, Jürg
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-911806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre illusion et réalité: la famille au cœur des conflits

Les débats sur les concepts de politique familiale en Suisse n'ont jamais été aussi virulents qu'aujourd'hui. Les évolutions sociétales et économiques ont fortement modifié les modes de vie en commun, mais les représentations de la famille idéale déforment encore la vision des réalités.

Par Jürg Müller

Si tous poursuivent le même but, cela ne signifie pas pour autant qu'ils empruntent tous la même voie. Paradoxalement, cela n'implique même pas qu'ils veuillent tous se rendre au même endroit. La politique familiale suisse en est une illustration des plus parlantes. Si tous les partis politiques veulent renforcer «la famille», le sens qu'ils donnent à ce terme et les représentations et objectifs qui sous-tendent leurs exigences sont en revanche confus et largement disparates. Certains agitent le spectre de l'«étatisation des enfants» lorsqu'on demande plus de places en crèche, d'autres brandissent l'image de la «brave ménagère» dès que les femmes se consacrent à plein temps à leurs enfants et à leur foyer. Les déductions fiscales et allocations familiales, les garderies et écoles à horaire continu, le congé de paternité et les mères indignes, les «papas du soir» et les nourrices – de manière générale, les bons et mauvais projets de vie – font l'objet de polémiques.

L'année dernière, deux initiatives populaires sur la politique familiale ont mis en évidence la violence des débats. Il est alors apparu clairement que le sujet dépasse de loin la famille. Il est aussi question d'idéologies et de projets de société, de conceptions des rôles et d'égalité. Plusieurs domaines politiques sont concernés: la formation, le social, le marché du travail, les impôts, les finances, la politique de logement et l'aménagement urbain. Et, bien entendu, comme tout le monde sans exception le proclame, il s'agit toujours avant tout du bien-être de l'enfant.

La politique familiale est un thème récurrent de la politique helvétique. Toutefois, force est de constater qu'elle n'a jamais été un domaine à part entière jusqu'à ce jour. Les politiques des transports, de formation, de la jeunesse, de la vieillesse ainsi que les politiques régionale, économique et conjoncturelle et d'autres encore sont autant de domaines qui ont droit à leur propre article dans la Constitution fédérale. Ce qui n'est

pas le cas de la politique familiale, alors que tous les partis défendent dans leur programme la «cellule de base de la société».

«Une politique familiale de pays en développement»

Pourtant, cela ne signifie pas que rien n'est fait. La plupart des parents touchent des allocations pour enfants dont le montant est fixé par la loi. Le droit fiscal contient une série d'allégements pour les familles. Des déductions sur le revenu imposable sont prévues pour chaque enfant mineur et pour tous les jeunes en formation professionnelle initiale. Depuis quelque temps, une partie des frais de garderie peuvent aussi être déduits, tout comme les primes de caisse-maladie pour enfants. La Confédération soutient par une incitation financière la création de nouvelles places de crèche, programme qui a été prolongé deux fois et expire en 2015. Il existe également une assurance maternité pour les femmes en activité. D'autres aides d'État sont prévues pour les familles dans le besoin, comme les réductions de prime pour les caisses-maladie et les prestations complémentaires dans certains cantons. Beaucoup de communes et villes proposent un nombre de places de crèche subventionnées.

Mais quoi qu'il en soit, ces aides ne sont pas si généreuses. Les dépenses sociales pour les familles et la maternité sont bien inférieures à la moyenne européenne. En Suisse, le risque de pauvreté est particulièrement élevé pour les familles nombreuses et les parents seuls. Remo Largo, professeur émérite en pédiatrie à l'Université de Zurich et auteur de best-sellers, a fait récemment le constat radical suivant dans une interview: «La Suisse est un pays en développement en matière de politique familiale. Par rapport aux pays scandinaves, elle consacre trois fois moins de son produit national brut aux enfants et aux familles. Malgré toutes les déclarations privées et publiques: nous accordons plus d'importance à l'argent qu'aux enfants.» Une étude de la Haute Ecole spé-

cialisée bernoise pour le travail social mandatée par l'organisation syndicale faîtière Travail.Suisse révèle que la Suisse dépense moins d'argent pour les familles que les autres pays de l'OCDE: avec 1,3% du produit intérieur brut (PIB), elle se situe au-dessous de la moyenne de l'OCDE de 2,23%. L'Allemagne leur consacre 2,8% de son PIB, l'Autriche 3% et la France 3,7%.

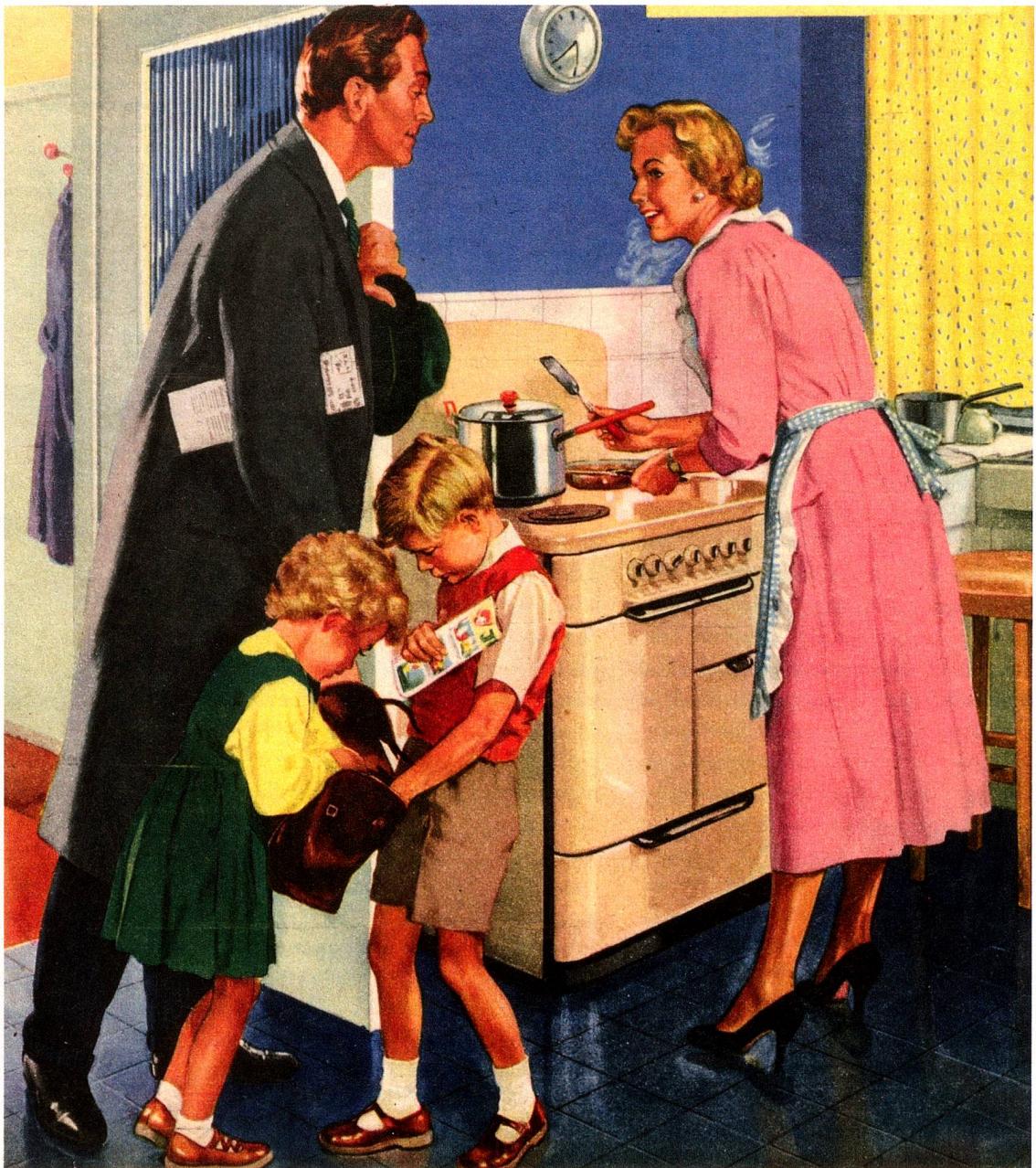
Il serait évidemment souhaitable que «chaque famille puisse organiser son destin, son évolution et ses besoins matériels indépendamment et sous sa propre responsabilité. Mais notre pays n'offre pas encore les conditions permettant d'atteindre ce but», déclare Thérèse Meyer-Kaelin, présidente de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, un organe consultatif du Département fédéral de l'intérieur. Selon elle, la politique familiale en Suisse ne serait pas assez efficace. Elle précise que l'excuse typique des soi-disant défenseurs de la famille pour ne finalement rien entreprendre consisterait à faire de la famille une affaire privée. La conciliation entre vie familiale et professionnelle est souvent un parcours du combattant. Pourtant, ajoute-t-elle, «la famille est l'unité la plus importante pour que la société se développe en harmonie et que chaque personne puisse s'épanouir individuellement».

80% des femmes travaillent

On ne peut pas vraiment parler d'harmonie: les mesures de politique familiale ne sont pas en adéquation avec la réalité sociale. L'image traditionnelle de la famille avec une stricte répartition des rôles – le père au travail et la mère s'occupant de la maison et des enfants – erre encore dans les esprits mais ne correspond bien souvent plus à la réalité. Ce mode de vie en commun existe encore, mais n'est plus depuis longtemps le modèle dominant.

Chiffres, faits et structures confirment ce constat. Plus de 80% des femmes exercent une activité, d'une manière ou d'une autre.

Un mythe bien ancré:
la famille modèle des
années 50 – la femme au
foyer responsable de
l'éducation des enfants,
le père au travail pour
entretenir la famille.



Il n'y a jamais eu autant de foyers monoparentaux. Entre 1970 et 2008, le nombre de ménages familiaux a chuté de 75 % à un peu plus de 60 %. Sur la même période, les ménages constitués d'un couple sans enfants ont nettement augmenté. Les modèles d'activité professionnelle de ces couples sont un indicateur essentiel de la situation familiale. Les informations détaillées de l'Office fédéral de la statistique indiquent qu'entre 1992 et 2012, le nombre de couples où l'homme travaille à temps plein et la femme est sans activité a fortement diminué. Il est passé de 62 à 29 % pour les couples où le plus jeune enfant a moins de sept ans. Le modèle le plus courant aujourd'hui est celui où l'homme travaille à temps plein et la femme à temps

partiel. Même si leur nombre a doublé, les couples avec enfants où les deux partenaires travaillent à temps partiel sont toujours une minorité aujourd'hui.

Les classes moyennes sous pression

Ce sont donc toujours les femmes qui mettent leur vie professionnelle entre parenthèses quand arrivent les enfants. Ce sont elles les premières à devoir faire le choix – délicat – entre travail et enfants. Ce dilemme conduit d'une part à un recul du taux de natalité et provoque d'autre part des effets indésirables sur l'économie et la société: beaucoup de femmes possédant une bonne formation se retirent totalement ou au moins partiellement de la vie professionnelle. Il y a un be-

soin urgent de personnel qualifié, qui doit être recruté à l'étranger. Une solution pourrait consister à offrir plus de places de garde. Déjà aujourd'hui, environ 40 % des couples et 54 % des parents seuls exercent ce droit. Si le plus jeune enfant est âgé de moins de sept ans, ils sont même respectivement 52 % et 70 %.

Néanmoins, les frais de garde battent des records en Suisse: selon un rapport de l'OCDE, les familles dépensent environ la moitié de leurs revenus dans la garde des enfants, soit plus que dans tous les autres pays. Les frais de crèche élevés pouvant atteindre CHF 2500 par mois pour une place à temps plein absorbent donc aussi une grande partie du second revenu. Bien des familles de

classe moyenne ayant besoin d'un second revenu en savent quelque chose. Étant donné qu'en Suisse les tarifs de crèche sont liés aux revenus, les familles qui gagnent moins s'en sortent paradoxalement mieux car elles bénéficient d'aides financières. Mais pour les classes moyennes, ce sont de faux attraits, qui peuvent être néfastes précisément en période de manque de personnel qualifié. Certaines entreprises ont identifié le problème et proposent des garderies internes dont elles assument également une grande partie des coûts. Toutefois, seules les très grandes entreprises peuvent se permettre car cette formule est trop onéreuse pour beaucoup de petites entreprises. Et c'est là qu'on aurait besoin de l'État.

Marathon d'initiatives sur la politique familiale

Pourtant, la possibilité de trouver une solution dans un avenir proche s'est envolée l'année dernière. En mars 2013, un article de la Constitution sur la politique familiale a été rejeté par une majorité des cantons alors que la majorité des électeurs l'avait approuvé. Au Parlement, le projet avait été lancé par le Parti démocrate chrétien (PDC). Le nouvel article aurait obligé la Confédération et les cantons à favoriser la conciliation entre famille, travail et formation. La consolidation de places d'accueil de jour extrafamilial et par scolaire aurait avant tout renforcé la situation des femmes en activité.

La deuxième initiative sur la politique familiale de l'année 2013 a échoué en novembre. L'Union démocratique du centre (UDC) voulait alléger fiscalement les familles qui assurent elles-mêmes la garde de leurs enfants. Selon elle, cette demande était justifiée car les parents mettant leurs enfants à la crèche peuvent bénéficier de déductions fiscales. Faux, ont rétorqué les opposants à l'initiative de l'UDC, selon qui le projet accorderait une préférence fiscale à la famille «traditionnelle», où la mère garde les enfants à la maison.

Mais les partis persévèrent: le PDC fait actuellement pression avec deux initiatives qui devraient faire du bruit cette année. L'une vise à exonérer d'impôts les allocations pour enfants et pour les jeunes en formation et l'autre a pour but de supprimer la «pénalisation du mariage», autrement dit, la discrimination des couples mariés par l'AVS. Aujourd'hui, la rente d'un couple marié s'élève à 150% alors que les couples

en union libre perçoivent deux rentes complètes.

Le Parti socialiste envisage également de lancer une initiative à ce sujet qui accorde la priorité aux exigences d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale, à un plus grand nombre de places d'accueil abordables et à la hausse des allocations pour enfants.

Mettre fin à quelques mythes

Ce débordement d'activité montre que la politique a réalisé à quel point les changements des structures familiales et des relations de couple attisent les passions. L'Office fédéral de la statistique écrit dans le rapport complet sur les familles de 2008: «L'affranchissement de l'individu vis-à-vis de la société, l'émancipation des femmes, mais aussi la libération de la morale religieuse et bourgeoise ont permis de briser certains tabous.» Mais n'oublions pas que les tabous qui viennent de tomber n'étaient pas si vieux. En effet, les conflits culturels au sujet de la «bonne» famille et la politique familiale adéquate reposent souvent sur des mythes qui ne résistent pas à l'analyse historique.

La «famille traditionnelle» où les rôles entre l'homme et la femme sont bien établis n'est pas si ancienne. «Ce n'est que dans les années du baby-boom après la Seconde Guerre mondiale que cet idéal a été partagé par de larges couches de la société», explique Regina Wecker, professeure émérite d'histoire à l'Université de Bâle dans un article du journal allemand «Die Zeit». Ce qui est souvent présenté comme naturel et éternel est devenu une norme pour une trentaine d'années à partir de 1960 et n'a jamais représenté – ni avant, ni après – la réalité de la majorité des personnes en Suisse.

L'historienne ajoute que le fait que les femmes exercent une activité professionnelle n'est pas non plus une anomalie actuelle de l'histoire, mais une situation classique depuis des siècles. Les femmes ont en effet constitué la majorité du personnel des nouvelles usines textiles jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Avant, elles travaillaient tout simplement à la maison, par exemple dans l'industrie textile à domicile.

La garde des enfants à l'extérieur n'est pas non plus une évolution récente. Ce phénomène n'est «nouveau» que si l'on ne remonte pas avant le milieu des années 60 du siècle dernier. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, beaucoup d'enfants ne grandissaient même pas

Plus de 80 % des femmes suisses exercent une activité: toutefois, concilier vie familiale et professionnelle est souvent source d'un grand stress. En outre, certains partis qualifient les femmes qui travaillent de mères indignes.



REVUE SUISSE AVRIL 2014 / N°2

chez leurs parents, non pas parce qu'ils étaient gardés à l'extérieur au sens actuel du terme, mais parce que leurs parents étaient déjà morts ou n'avaient pas le temps de s'occuper d'eux à cause de leur travail. Jusqu'à l'introduction de l'AVS en 1948, il était habituel de placer les enfants dans d'autres familles lorsque l'un des parents décédait. Et enfin l'idée selon laquelle les enfants nécessitent une attention particulière et doivent même être gardés n'est apparue qu'au XIX^e siècle et n'a pas pu être réalisée jusqu'à tard dans le XX^e siècle. Ni même par les propres

parents, qui n'avaient pas de temps pour cela», explique Regina Wecker.

Les prises de bec en matière de politique familiale auraient été plus constructives si les arguments ne reposaient pas sur des mythes n'ayant aucun fondement historique. Le modèle unique de famille normale autorisé par la société n'existe pas et n'a jamais existé.

JÜRG MÜLLER est rédacteur à la «Revue Suisse»

Les familles en toute transparence

Ceux qui sont concernés s'étonnent – et se plaignent. En Suisse, les statisticiens veulent savoir très précisément ce que la famille fait, comment elle s'organise, qui dépense de l'argent et pour quoi et qui en gagne et comment. Depuis 2000, chaque année, un échantillon de 3000 familles est méthodiquement passé au crible. Ceux qui donnent leur accord sont stupéfaits par l'investissement requis. Les achats doivent être minutieusement enregistrés et classés de manière détaillée. On comptabilise par exemple une invitation chez des amis pour un brunch, et sa valeur monétaire. Sont aussi enregistrés les heures de chant de l'épouse, les frais de garde de l'enfant, l'aide financière à la tante, le don annuel à l'association des amis des chevaux mongols. Et même au plus froid de l'hiver en janvier, il faut chaque jour répondre à la question: «Avez-vous récolté aujourd'hui des légumes de votre potager?» Cette exubérance statistique dure deux mois, et implique des entretiens préalables, des instructions, des enregistrements tests puis la consignation quotidienne de tous les détails pendant quatre semaines. Ce à quoi s'ajoutent des entretiens téléphoniques supplémentaires sur la santé et le bien-être, sur le poids du petit dernier, sur ci et sur ça.

Grâce à cette enquête, les contours de la famille suisse moyenne sont précis. Nous savons qu'elle compte 2,23 personnes et consomme 2,945 kg de viande par mois et par personne, presque deux fois plus qu'en 1950. Que son panier alimentaire ne représente plus qu'à peine 7% du revenu du ménage. En revanche, les dépenses de la catégorie «Logement et énergie» ont grimpé et s'élèvent à 15,356%, soit CHF 1474,78. Nous savons que les ménages interrogés dépensent CHF 768,34 par mois pour se déplacer, dont CHF 621,24 pour la voiture mais seulement CHF 2,89 pour le «transport de personnes par bateau». Le ménage moyen est plutôt sobre: il se contente d'une consommation mensuelle de 0,449 litre de vin blanc suisse et de 2,946 litres de bière alors que CHF 38,51 partent en fumée de cigarettes. CHF 2,44 sont investis dans la catégorie «Autres tabacs, y compris stupéfiants».

L'Office fédéral de la statistique (OFS) explique rapidement pourquoi il étudie non pas les familles, mais explicitement les ménages: les modes de vie en commun évoluent fortement et l'image de la «famille nucléaire classique» s'estompe. C'est pourquoi, pour les statisticiens, le «ménage» est aujourd'hui synonyme de vie familiale, quelle que soit sa forme. Qui-conque souhaite savoir si son propre ménage correspond à peu près à l'image de la famille suisse se voit néanmoins conforté par l'OFS: «La famille classique est fortement répandue en Suisse et imprègne la vie quotidienne d'une majorité de la population.» Mais dès qu'on y regarde de plus près, la réalité est bien plus diverse. Sur les 1 139 800 ménages monofamiliaux avec enfants (en langage courant, on parlerait tout simplement de familles) recensés en 2011, seulement 769 100 sont composés classiquement d'un couple marié avec ses propres enfants. Le deuxième plus grand groupe est celui des familles monoparentales, dont 166 900 mères seules et 26 500 pères seuls avec enfants. Viennent ensuite les dizaines de milliers de «familles recomposées» – des couples mariés avec des enfants de relations précédentes –, les couples concubins avec leurs propres enfants, ainsi que les couples en union libre, qui se considèrent de leur côté comme des «familles recomposées». Enfin, on compte encore en marge quelques couples homosexuels avec enfants.

Marc Lettau